

**NOTICE EXPLICATIVE D'INSCRIPTION**

Procédure nationale pour obtenir la licence de la FFHB.

Après ces nombreuses semaines d'inactivité sportive, la Fédération a mis en place une procédure post Covid. Avant de renseigner votre dossier, vous devez impérativement consulter le document « REPRISE HANDBALL étape1 » joint, et vous positionner dans la procédure.

Vous complétez le « Questionnaire\_Covid\_mai2020 » également joint. Ce document est confidentiel et doit être confié à votre médecin pour obtenir l'aval médical.

Vous consultez les documents « REPRISE HANDBALL étape2 et étape3 »

Un nouveau certificat médical est **obligatoire** pour la saison 2020-2021, **celui-ci doit contenir les termes du modèle joint – pratique sportive en compétition ou en Loisir, votre date de naissance et le tampon du médecin**.

Bien tenir compte des consignes énoncées dans le document « Surveillance\_post-CACI » joint.

**1)** La demande d'inscription ou de renouvellement se fait par mail à l'adresse : [5878034@ffhandball.net](mailto:5878034@ffhandball.net)

(pour une inscription indiquer : Nom – Prénom – Date de naissance et Sexe).

**2)** Le club vous enverra un lien personnalisé vous permettant de mettre à jour vos données en ligne en prenant bien en compte toutes les rubriques. Attention, pour une inscription, un premier lien validera votre adresse mail, un second lien vous permettra d'accéder à votre inscription.

- Le licencié doit :

- pour une première inscription
  - renseigner ses données personnelles,
  - scanner une photo récente datée de moins de trois ans,
  - scanner la carte d'identité (recto) ou passeport ou livret de famille,
  - scanner le certificat médical, (à conserver individuellement)
  - scanner l'autorisation parentale pour les mineurs,
- pour un renouvellement
  - mettre à jour ses données personnelles (adresse, email, téléphone)
  - scanner une nouvelle photo si l'actuelle est antérieure de trois ans,
  - scanner le certificat médical, (à conserver individuellement)
  - scanner l'autorisation parentale pour les mineurs

**3)** Une fois le dossier rempli, cliquer sur finaliser.

**4)** Le club ne validera la licence qu'après réception des documents suivants (**aucune dérogation ne sera admise**):

- 1 chèque correspondant au montant de la licence (à l'ordre de RSHB), le montant peut être fractionné.
- 1 chèque de caution de 70 euros (à l'ordre de RSHB), pour le prêt de la tenue.
- 1 enveloppe timbrée à vos nom et adresse,
- 1 autorisation du droit à l'image, (par défaut l'autorisation n'est pas accordée).
- 1 justificatif pour les seniors étudiants.

Le coût de la cotisation comprend :

- le montant de la licence reversé aux instances supérieures (Comité – Ligue - Fédération)
- le montant attribué au fonctionnement du club

Compte tenu de l'arrêt du championnat mi-mars 2020 suite aux évènements Covid, le bureau directeur de RSHB a décidé de geler le montant de la cotisation pour la saison 2020-2021, et d'appliquer pour un renouvellement de licence une remise de 15% sur la part de fonctionnement. Le montant global pour renouvellement étant indiqué entre parenthèses.

---

<b>CATEGORIE : MASCULINE OU FEMININE</b>	<b>COTISATION ANNUELLE :</b>
+16 ANS : nés en 2003 et avant	▶ salariés = 200€ (180€) ▶ non-salariés = 160€ (146€)
-18 ANS : nés en 2003/2004 et 2005 (2006 article 36.2.2.)	▶ 150€ (138€)
-15 ANS: nés en 2006/2007 et 2008	▶ 140€ (127€)
-13 ANS : nés en 2008/2009 et 2010	▶ 120€ (110€)
-11 MIXTES : nés en 2010/2011 et 2012	▶ 110€ (100€)
ECOLE DE HAND : nés en 2012/2013 et 2014	▶ 100€ (91€)
LOISIRS	▶ 110€ (102€)

---